



Règlement intérieur CASTELBAD

Article 1 – CONDITIONS GENERALES

Le règlement intérieur est une nécessité légale qui régit la vie associative du club en respectant les principes statutaires. Le présent règlement intérieur n'est modifiable qu'en assemblée générale. L'adhésion au club entraîne l'acceptation de toutes les clauses du règlement.

Article 2 – ADHESION

L'adhésion au Club de badminton de Castelnaud n'est effective qu'après remise du dossier complet : fiche d'inscription complétée et signée, certificat médical de non-contre-indication à la pratique du badminton ou questionnaire de santé pour les renouvellements de licence, cotisation. Une seule semaine d'essai est autorisée, au-delà il faut adhérer au club. Même pour les enfants le dimanche matin.

Les créneaux jeu libre sont ouverts à toute personne à jour de sa cotisation. Le bureau a tout pouvoir pour faire appliquer ce règlement et notamment celui d'exclure les personnes n'ayant pas rempli ces conditions.

Les membres de Castel'Bad sont licenciés à la Fédération Française de Badminton et bénéficient à ce titre d'une assurance les couvrant : en individuel (accident durant la pratique du badminton) et en responsabilité civile (vis à vis d'un tiers).

Article 3 – UTILISATION DES SALLES

L'accès aux terrains de badminton n'est autorisé qu'aux personnes possédant des chaussures de sport de salle. Les enfants doivent porter une tenue de sport confortable et adaptée à la température de la salle Agénor : short et tee-shirt la plupart du temps, survêtement de rigueur l'hiver. En cas de besoin, le club met à disposition de ses licenciés des raquettes et des volants en plastique mais il est recommandé d'utiliser son propre matériel. Pour les adultes, tous les joueurs fournissent les volants en plume à tour de rôle.

L'activité commence par la mise en place des filets et poteaux et se termine par leur démontage: ainsi chacun aide à installer et désinstaller le matériel en respectant les horaires des créneaux. En particulier le mardi, salle Agénor, le court de tennis 2 doit être libéré pour 19h et le court de tennis 1 doit être libéré pour 21h. Le dimanche midi, il convient de balayer les plumes sur le sol du gymnase. Dans les deux salles, les derniers joueurs à partir doivent éteindre les lumières, fermer toutes les issues, et pour la salle Agénor, fermer les cadenas des coffres.

Il est fortement recommandé de s'échauffer plusieurs minutes avant de jouer, et de s'étirer après la séance ou quelques heures après. C'est indispensable pour limiter les risques de blessures quelque soit l'âge du joueur.

Les adultes ne peuvent pas occuper les terrains pendant les entraînements enfants.

Les horaires des créneaux doivent être respectés : pas de dépassement d'horaires pour préserver la bonne entente entre les différents clubs partageant les mêmes structures.

Le planning des créneaux est disponible sur l'agenda Supersaas ; il permet aux licenciés de s'inscrire aux séances. Il permet de connaître les mises à jour en fonction de l'actualité : fermetures ou ouvertures exceptionnelles, les dates des événements particuliers, les entraînements spécifiques, tournois internes, interclubs, promobad... L'inscription aux séances sur Supersaas fait fonction de registre d'appel et permet de fluidifier l'affluence. Malgré cela, veillez à ne laisser personne tout seul aux bords des terrains.

Les salles de sport, et les foyers prêtés par la mairie pour les pots d'après match doivent être laissés propres en partant.

Article 4- COMPORTEMENT

L'ambiance générale dépend de la bonne volonté de chacun, tout joueur licencié doit agir en conformité avec les valeurs du sport que nous pratiquons : respect mutuel et fair-play avec les adversaires sont exigés de tous.

Tout mauvais esprit ou tout comportement irrespectueux tant pendant les séances d'entraînement qu'en compétition officielle dégrade l'image du club. De ce fait, un licencié qui aurait un tel comportement s'exposerait à des sanctions prises par le bureau, allant de l'exclusion temporaire à l'exclusion définitive sans possibilité de remboursement de la cotisation.

Les enfants de l'école de jeunes doivent avoir un comportement respectueux vis à vis des adultes qui les entraînent. Il ne s'agit pas de jeu libre mais de séances encadrées pour que chacun progresse. Tous les niveaux sont acceptés, mais le badminton est un sport exigeant des efforts physiques importants. La motivation est donc obligatoire pour tous.

Article 5 - COMPETITIONS

Pour s'inscrire à une compétition, le joueur doit utiliser le logiciel Badiste grâce auquel il peut choisir parmi la liste des tournois possibles. (Ce système sera sans doute bientôt remplacé par Badnet). Avec le code fourni lors de l'adhésion à Castel'Bad, le joueur se préinscrit sur badiste avant la date limite d'inscription. Le club s'occupera de valider les inscriptions et d'envoyer le règlement aux organisateurs des tournois concernés. Une fois le chèque envoyé, il faut un certificat médical en cas d'absence et prévenir rapidement les organisateurs du tournoi.

Les joueurs désirant participer aux compétitions Interclubs doivent accepter et signer la Charte Interclubs de Castelbad.

Il est obligatoire de porter le maillot Castel'Bad pour toutes les compétitions que le club offre.

Signature du joueur :